DEC121424DR04

UMR8221

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

 ${\bf Vu}$ la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

 ${
m Vu}$ la décision n° 122735DSI approuvant la création, à compter du 01/01/2012, de l'UMR8221 intitulée « Systèmes membranaires, photobiologie, stress et détoxication », dont le directeur est Monsieur Bruno ROBERT ;

DECIDE:

Article 1er

Délégation est donnée à Madame Sophie LE MAOUT, ingénieure CEA, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sophie LE MAOUT, délégation est donnée à Monsieur Francis HARAUX, directeur de recherche, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sophie LE MAOUT et de Monsieur Francis HARAUX, délégation est donnée à Madame Céline LENTZ, technicienne, secrétaire gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

La précédente décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés est abrogée.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1er juin 2012

Monsieur Bruno ROBERT Directeur de l'unité n° UMR8221

Madame Sophie LE MAOUT Monsieur Francis HARAUX Madame Céline LENTZ